

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 18 octobre 2017

Le 18 octobre 2017 à 19 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la salle des mariages de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Philippe EVRARD*, secrétaire de l'association, en qualité de secrétaire de séance et *Martine FAVERIE*, secrétaire-adjoint.

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 34 (trente-quatre) membres présents et 28 (vingt-huit) représentés, soit 62 (soixante-deux) membres présents et représentés sur 122 (cent vingt-deux) à jour de cotisation. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Antérieurement à la séance, il a été mis à la disposition des présents, par messagerie électronique ou courrier postal, les documents donnant l'ordre du jour et décrivant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé, les principaux projets et le budget de l'exercice futur).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2016-2017 et budget 2017-2018
- Cotisations 2017-2018
- Renouvellement de mandats pour le Conseil d'Administration
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec une synthèse des actions de l'association depuis 2015 (sentiers et patrimoine), le point sur les adhérents et les bénévoles et quelques conclusions sur les activités de l'année et la participation à ses activités. Il adresse aussi ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur participation financière.

La parole est ensuite donnée au secrétaire pour l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2016 – 2017 et des projets planifiés pour le prochain exercice :

- Installation d'un panneau « Vallée du Cavu » à l'entrée de la vallée en face du poste de l'Office de Tourisme
- Nouveau sentier patrimonial consacré à l'histoire de la production du charbon de bois dans la Vallée du Cavu : *U Chjassu di I Carburnari*
- Travaux complémentaires sur les sentiers de l'association en basse vallée : aménagements PR3, entretien PR2/PR3/PR5/PR6, numérotation et localisation des panneaux de signalisation, etc...
- Restauration de chemins traditionnels historiques de la vallée sur près de **10km** avec le *Chemin de la Montagne aux Plages* sur la rive gauche du Finicione en direction du Castedducciu, le *Chemin*

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

d'exploitation du Carciara en direction d'Aragali et passant par sa brèche et une ébauche de sentier pour monter à *Pinetu Pianu*

- Explorations diverses pour recherche d'autres sentiers et éléments patrimoniaux : *Sapara Tafunata*, remontée du *ravin de Ricu*, explorations complémentaires d'*Aragali*, collecte de vestiges du *téléphérique du Carciara*, localisation de vestiges divers, ...
- Recrutement de 25 nouveaux adhérents avec une vingtaine de bénévoles très actifs sur le terrain
- Projets 2018 : achèvement des sentiers en cours (*Chemin de la Montagne aux Plages* avec boucle des deux variantes RD et RG Finicione, *Chemin d'exploitation du Carciara, Pinetu Pianu*), prolongation en boucle d'*U Chjassu di I Carbinari*, prise en compte du *sentier de Luviu* et travaux sur le patrimoine de la vallée

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- Gestion 2016 – 2017 :
 - Recettes : **4.965 €** dont 2.785 € de cotisations et 1.810 € de ventes de dépliant et divers
 - Dépenses : **4.783 €** dont 2.480 € d'achats d'équipements de démaquillage (trancheuses et outils), de projection et de balisage et 1.122 € de frais d'impression ou production de panneau
 - Résultat : **182 €**
- Compte courant bancaire au 30/09/2017 : **6.455 €**
- Budget 2017 – 2018 (hors éventuelles subventions) :
 - Recettes : **6.000 €** dont 3.000 € de cotisations et 3.000 € de dons et recettes diverses
 - Dépenses : **6.500 €** dont 4.000 € d'achats d'outils et 1.200 € de frais d'impression et publications
 - Résultat : **- 500 €**

Le président met alors successivement aux voix les délibérations suivantes :

1ère délibération : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2016 – 2017 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2017 – 2018 et approuve celui-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2017-2018:

- Proposition du Conseil d'Administration de modifier le montant de la cotisation des membres d'honneur au même niveau que celui des membres actifs, soit **20 €**
- Les adhérents présents jugent aussi préférables de modifier le montant de la cotisation minimale des membres bienfaiteurs en la portant à **30 €** au lieu de 50 €.

Ces propositions sont mises au voix par la délibération suivante:

3ème délibération : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2017 est modifié en les portant à **20 €** pour les membres actifs et d'honneur et en portant la cotisation minimale des membres bienfaiteurs à **30 €**.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen du renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration :

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

- L'assemblée prend acte des démissions de *Laetitia VERGNE* et d'*Antoine PIETRI* de leurs fonctions au Conseil d'Administration
- L'assemblée est informée de la proposition de nommer *Georges FRESI* Président d'Honneur de l'association
- La proposition faite à l'Assemblée est donc de renouveler le mandat de *Jean-José CORONA*, de promouvoir *Martine FAVERIE* à la fonction de Secrétaire et *Philippe EVRARD* à la fonction de Trésorier et de leur adjoindre les candidatures de *Marie-Jeanne SARAIS* (Vice-présidence), *Catherine FAVIER* et *Patrice RUCHON* (Trésoriers-adjoints), *Nathalie GERONIMI* et *Claude CHESSA* (Secrétaires-adjoints).

Aussi est-il mis aux voix la délibération suivante :

4ème délibération : L'Assemblée Générale approuve la nouvelle composition du Conseil d'Administration de l'association : *Jean-José CORONA* (Président), *Marie-Jeanne SARAIS* (Vice-présidente), *Philippe EVRARD* (Trésorier), *Catherine FAVIER* et *Patrice RUCHON* (Trésoriers-adjoints), *Martine FAVERIE* (Secrétaire), *Nathalie GERONIMI* et *Claude CHESSA* (Secrétaires-adjoints). Elle approuve aussi la désignation de *Georges FRESI* en tant que Président d'Honneur de l'association.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Les membres du Conseil ainsi désignés acceptent leur fonction.

La modification des cotisations et la nouvelle composition du Conseil d'Administration décidées antérieurement impliquent une révision des articles 7 et 15 des statuts de l'association qui est soumise aux voix de l'assemblée selon la délibération suivante :

5ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte de la nouvelle version des statuts de l'association et approuve ceux-ci.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Quelques points divers complémentaires sont ensuite abordés :

- Proposition de nouveau logo avec l'examen de différentes esquisses conçues par *Chloé RUCHON* qui seront présentées ultérieurement à l'ensemble des adhérents afin de décider par vote lequel sera choisi
- Diverses propositions de recherche de nouvelles recettes (vente avec nouveau logo de tee-shirt/casquettes, cendriers, ...), recherche de sponsors (*Martine*), événements en relation avec le cinéma A Ruscana, etc...

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance en remerciant les participants de leur présence et de leur aide et en les invitant à participer à un apéritif sponsorisé par l'association.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Mercredi 18 octobre 2017, signé par le Président et le Secrétaire.

Jean-José CORONA
Président



Martine Faverie
Secrétaire

